

Ateliers et secondes vies pour les écharpes du téléthon.

En décembre dernier, Beynat était au cœur des animations du téléthon, théâtre par ailleurs de l'accomplissement d'un défi de taille consistant à déployer et exposer dans le bourg plus de 50 000 écharpes.

Ces dernières confectionnées en amont durant de longs mois par des tricoteuses de tous horizons ont orné le bourg pendant le téléthon mais plusieurs semaines après, décorant avantageusement et de manière originale les arbres de la place du Marché pendant toute la période des fêtes de fin d'année. Ce n'est que récemment que les écharpes ont été rangées et triées : une partie a été stockée à la Zone Artisanale du bois du Peuch, tandis qu'une autre partie a été entreposée dans un local chauffé et inoccupé de l'EHPAD. A noter que la délégation meymacoise en a également récupérées. Jusque là ces milliers d'écharpes n'avaient encore rien rapporté au téléthon, la somme de 8 259 € récoltée sur Beynat étant le fruit des nombreuses actions proposées par les associations du territoire. L'objectif en 2018 est de remédier à cela, en procédant de deux manières. La première consiste à démarcher les entreprises locales afin de leur proposer un mécénat, en forme d'achat/parrainage d'une quantité d'écharpes à définir au cas par cas et dont la somme sera reversée au téléthon. La deuxième action qui va être engagée dans les prochains jours réside dans la mise en place d'un atelier « tricot /confection » hebdomadaire afin de recycler les écharpes les moins abimées

et d'en réaliser divers objets : Panières, doudous, poufs, galettes de chaises, cabas, etc... les idées ne manquent pas et ces nouveaux ateliers tricot devraient permettre de faire naître d'autres projets. Marie-Anne Gérardin ; qui avait déjà géré localement les ateliers de confection des écharpes pour le téléthon sur le secteur de Beynat sera la coordonatrice de ce nouvel atelier qui se déroulera tous les vendredis à 20h à la mairie de Beynat à l'étage à partir du 2 février . L'ambition affichée par cette nouvelle action est de pouvoir réaliser et vendre un maximum d'objets tricotés en écharpes (voir des écharpes seules) et de reverser la somme à l'AFM téléthon comme il se doit.

Toutes personnes intéressées doit contacter le 06 79 09 78 30.